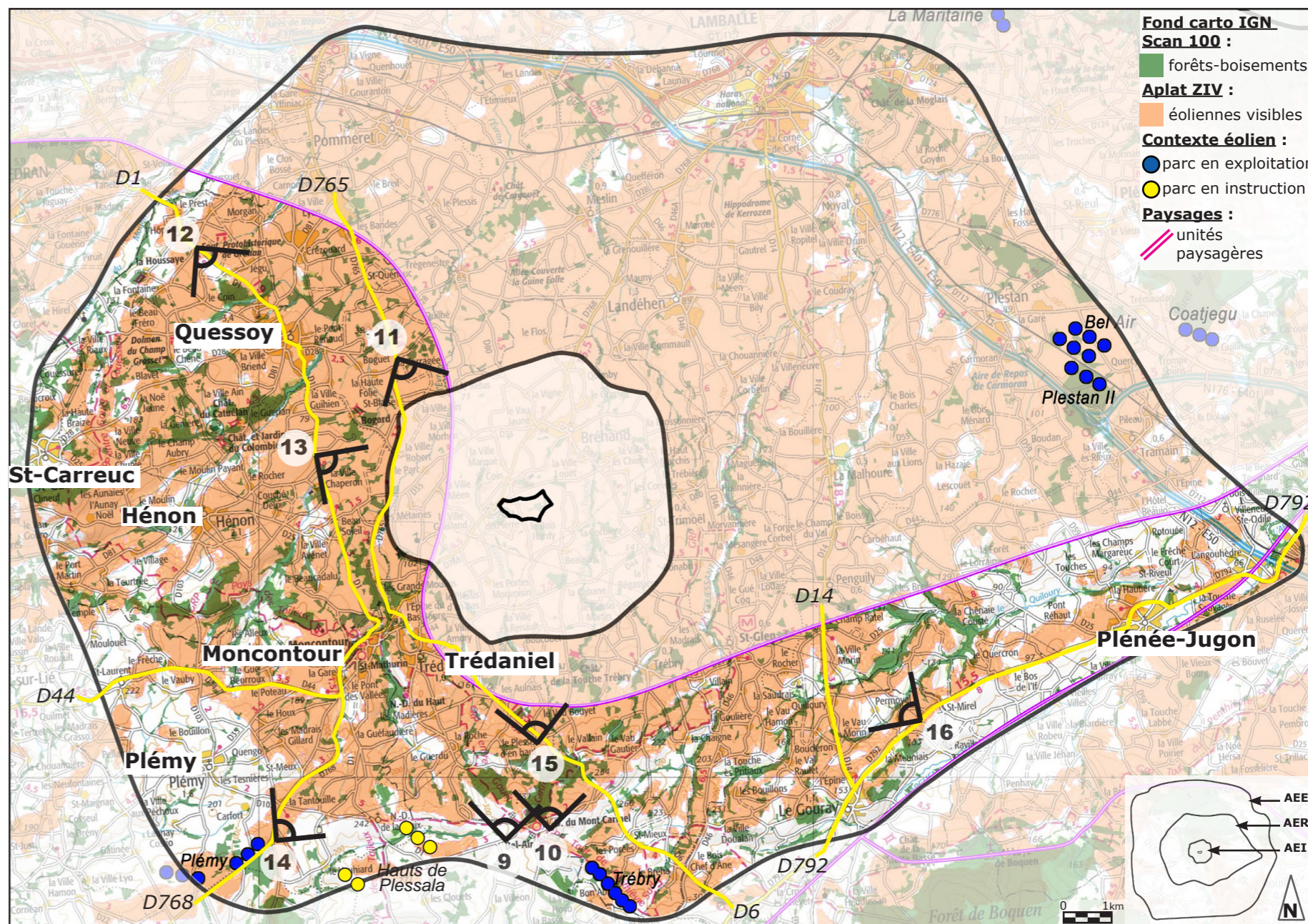


**Perceptions visuelles depuis les principaux axes de circulation de l'aire d'étude rapprochée, ainsi que depuis les itinéraires passant à proximité du Mont Bel Air :**

- > perception depuis le Mont Bel Air, de part et d'autre de ce relief emblématique des Côtes d'Armor (vues 9 et 10) - l'aspect touristique et patrimonial du site est développé au sous-chapitre suivant, traitant des sensibilités patrimoniales)
- > perception depuis l'itinéraire de la D765, à la hauteur du lieu-dit la Terragée (vue 11)
- > perception depuis l'itinéraire de la D1 au nord de Quessoy, et au nord du lieu-dit la Ville Chaperon (vues 12 et 13)
- > perception depuis l'itinéraire de la D768, à la hauteur du lieu-dit la Lande du Val (vue 14)
- > perception depuis l'itinéraire de la D6, sous le sommet du Mont Bel Air (vue 15)
- > perception depuis l'itinéraire de la D792, à la limite sud-est de l'aire d'étude rapprochée (vue 16)



Carte de l'aire d'étude rapprochée pour le projet du Ruisseau de Margot - unité paysagère du Massif du Méné



Le Mont Bel Air culmine à 339 m. Les antennes installées à son sommet sont des points de repère bien visibles.

**Depuis l'ouest du sommet, la vue est spectaculaire : elle s'étend sur plusieurs kilomètres de large et plus d'une dizaine de kilomètres de profondeur, vers le nord de l'unité paysagère du Massif du Méné.**

**Depuis ce point de vue, la ZIP se situe de l'autre côté du sommet, à une distance de 6,8 km, masquée par le relief.**

**Il n'y a pas de sensibilité particulière de ce point de vue vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot.**





10

➔ Vue panoramique depuis la descente à l'est du Mont Bel Air

Depuis les contreforts est du Mont Bel Air, la vue est également spectaculaire, large et profonde (jusqu'à la Baie de Saint-Brieuc). Dans ce champ de vision on perçoit bien les collines bocagères à la transition entre les reliefs du Méné et le plateau du Penthièvre.

**Depuis ce point de vue, la ZIP du projet du Ruisseau de Margot se trouve dans l'axe de la route, en marge du grand panorama, à une distance de 6,7 km environ. La sensibilité est modérée depuis ce point de vue en raison de l'éloignement mais aussi de l'effet de belvédère sur le grand paysage.**



11

➔ Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D765 à la hauteur du lieu-dit La Terragée

L'itinéraire de la D765 relie l'échangeur de la RN12 avec le village de Moncontour, en traversant un paysage aux confins de l'unité paysagère du Massif du Méné et de l'unité paysagère du plateau du Penthièvre. A la hauteur du lieu dit La Terragée, le bocage, même distendu, reste très présent et limite les vues dégagées vers le paysage environnant.

**Depuis ce point de vue, la ZIP du projet du Ruisseau de Margot est distante de 3,9 km, à l'arrière de haies bocagères arborées. La sensibilité est modérée compte tenu de la proximité de la ZIP.**



12

➔ Vue panoramique depuis la sortie sud du Lieu-dit l'Hôpital sur la D1

L'itinéraire de la D1 relie la ville de Saint-Brieuc au village de Moncontour, en traversant le bourg de Quessoy, dans les contreforts du Massif du Méné. A la hauteur du lieu-dit l'Hôpital, on retrouve un paysage ponctuellement boisé, sans large ouverture panoramique sur le paysage environnant.

**Depuis ce point de vue, à la limite nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée, la ZIP du projet du Ruisseau de Margot est distante de 8,9 km, à l'arrière de masses boisées relativement denses et continues. La sensibilité reste faible compte-tenu de l'éloignement de la ZIP.**





13

Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D1, au nord du lieu-dit La Ville Chaperon

Au sud de Quessoy, à l'approche de Moncontour, l'itinéraire de la D1 est plus marqué par les premières ondulations des contreforts du Massif du Méné. A proximité du lieu-dit La Ville Chaperon, la légère dépression correspondant au vallon du Moulin Roussé permet une ouverture panoramique dégagée vers le sud. On devine les reliefs du Massif du Méné à l'arrière-plan.

**Depuis ce point de vue, la ZIP est distante de 4,2 km, en marge du panorama, dans une partie plutôt dégagée du champ de vision. La sensibilité vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot est modérée.**



14

Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D768, à la hauteur du lieu-dit la Lande du Val

L'itinéraire de la D768 traverse les aires d'étude du projet du Ruisseau de Margot ; entre Lamballe et Moncontour, elle traverse donc l'aire d'étude rapprochée. Au sud-ouest du Mont Bel-Air, à la hauteur du parc éolien de Plémy (situé au dos de l'observateur), on perçoit bien les ondulations du relief et les nombreuses petites masses boisées qui, dans la continuité des haies du bocage, forment un couvert arboré important.

**Depuis ce point de vue à la hauteur du lieu-dit la Lande du Val, la ZIP du projet du Ruisseau de Margot est distante de 8,9 km, vers le nord-est, dans un angle de vue assez peu dégagé. La sensibilité reste faible depuis ce point de vue en raison de l'éloignement.**



15

Vue panoramique à proximité du lieu-dit Bouyet, sur l'itinéraire de la D6

La D6 relie le Méné à Moncontour, en traversant le paysage du Massif du Méné. Les petits boisements sont nombreux, mais quelques percées visuelles restent toutefois possibles depuis les parties les plus pentues. C'est le cas à quelques centaines de mètres au dessus de la D6, à la hauteur du lieu-dit Bouyet.

**Depuis ce point de vue une «fenêtre» de vue s'ouvre au-delà de la ligne de boisements. La ZIP du projet du Ruisseau de Margot est distante de 4,8 km, et se trouve en partie dans ce court angle de vue dégagé. La sensibilité reste faible depuis ce point de vue en raison du panorama peu ouvert sur le grand paysage.**





16

➔ Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D792 à la hauteur du lieu-dit Le Coudray

L'itinéraire de la D792 suit l'axe de la vallée de l'Arguenon, entre Le Méné et Plénée-Jugon puis vers Jugon-les-Lacs. D'après l'aplat ZIV maximaliste, une grande partie de ce paysage de vallée ne constitue pas une zone de visibilité potentielle vers le projet. C'est à la limite du rebord de plateau que des vues dégagées vers le paysage du Penthièvre s'ouvrent plus largement. Le bocage est toujours présent, mais les légères ondulations du relief ouvrent des perspectives dégagées jusqu'au massif du Méné à la limite gauche du panorama, dominé par le Mont Bel Air. Les éoliennes du parc de Trébry sont visibles à plus de 8,6 km.

**Depuis ce point de vue à la hauteur du lieu-dit le Coudray, la ZIP est distante de 9,5 km, vers le nord-ouest, dans un champ de vision large et profond. La sensibilité reste faible vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot en raison de l'éloignement.**



### b - Sensibilités patrimoniales et touristiques

Dans la partie de l'unité paysagère du Massif du Méné interceptée par l'aire d'étude rapprochée du projet du Ruisseau de Margot, la plupart des éléments de patrimoine protégés se situent dans et autour du village médiéval de Moncontour.

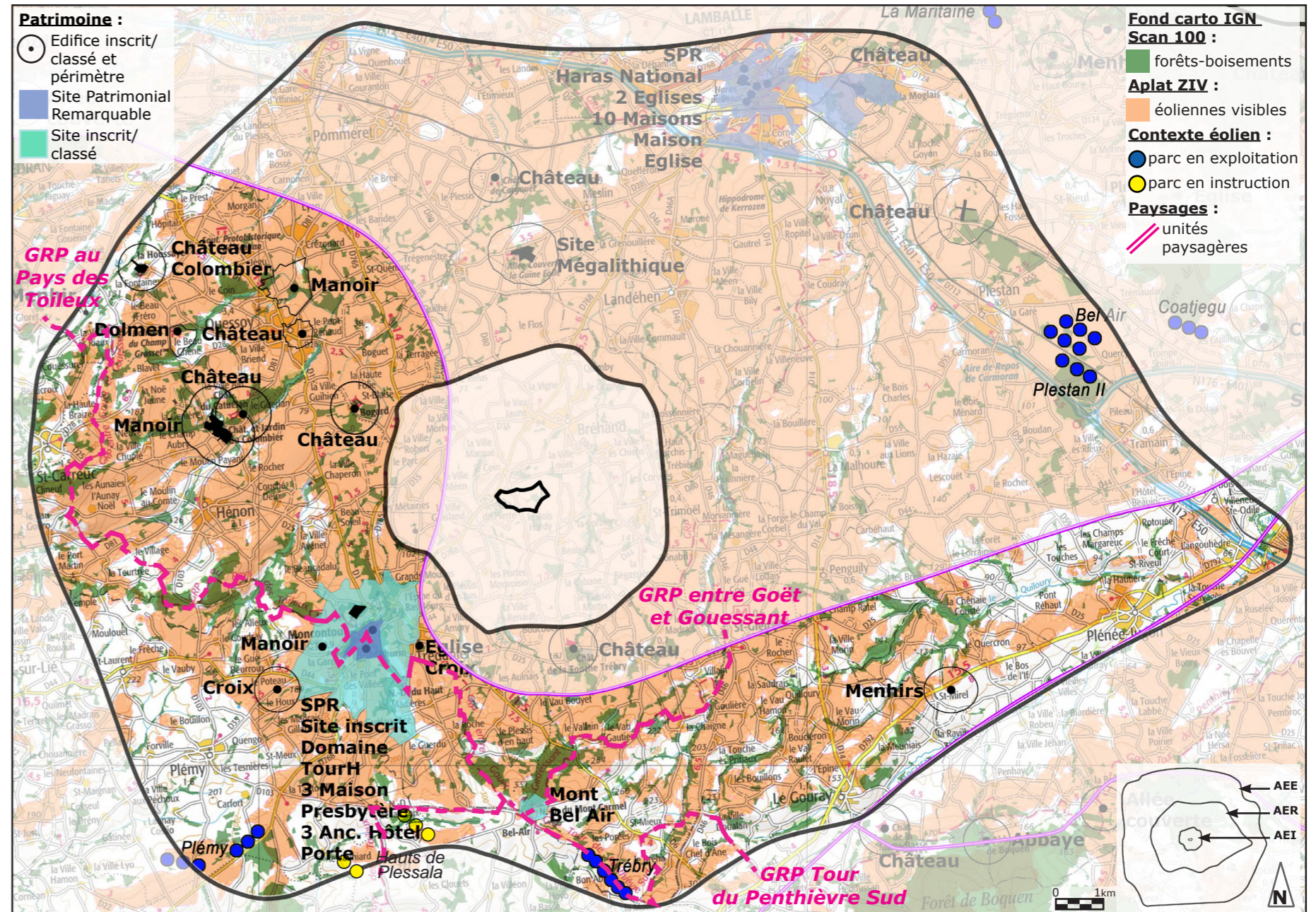
Il s'agit d'un grand site inscrit, d'un site patrimonial remarquable et d'un ensemble d'édifices situés dans la cité médiévale. L'ensemble se trouve en partie dans des zones de visibilité potentielle du projet du Ruisseau de Margot. Dans le même bassin de vision, l'église de Trédaniel se trouve aussi dans la ZIV.

Plus éloignés, vers le nord-ouest, plusieurs châteaux et manoirs se trouvent également dans ou en limite des zones de visibilité potentielle du projet : le Château de Catuelan et le Manoir du Colombier, à Hénon ; trois châteaux et un manoir sur le territoire communal de Quessoy ; un manoir à Plémy.

Enfin, dominant l'ensemble du territoire, le Mont Bel Air est un site classé.

Cette partie du territoire interceptée par l'aire d'étude rapprochée se caractérise par plusieurs circuits pédestres balisés (GRP Tour du Penthièvre sud, GRP entre Gouët et Gouessant, GRP au Pays des Toileux) traversant les contreforts du Massif du Méné, et reliant plusieurs points d'intérêt patrimonial et touristique: le Mont Bel-Air et le village de Moncontour notamment.

Rappel : certains édifices ou sites d'échelle réduite ou de petite dimension (croix, menhir, dolmens...), situés dans l'aire d'étude rapprochée, ne représentent pas un enjeu direct vis-à-vis du projet. Aussi, sauf dans le cas d'un site de reconnaissance majeure, ils ne sont pas analysés en détail dans ce rapport.





### III. CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE RAPPROCHEE

COMMUNE	LOCALISATION	UP	AE	MONUMENT / SITE	EPOQUE	ELEMENT PROTEGE	PROPRIETE	PROTECTION	ZIV
AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE									
HENON	Lieu-dit Catuelan	MdM	AER	Château de Catuelan	18e siècle	Façades et toitures ; porte à fronton et pilastre ; terrasses ; sol de la cour et douves	privé	IMH	projet potentiellement visible
HENON	Lieu-dit Le Colombier	MdM	AER	Manoir du Colombier	16e siècle, 17e siècle	Façades et toitures (y compris celles de l'aile en retour, de la chapelle et de la fuye)	privé	IMH	projet potentiellement visible
HENON	Les Granges	MdM	AER	Domaine des Granges	1ère moitié 18e siècle, 19e siècle	Corps de logis et chapelle, avenue, communs et cour (à l'exclusion de la ferme) , orangerie, esplanade, cour d'honneur, douves, jardins et parc	privé	IMH	projet potentiellement visible
MONCONTOUR		MdM	AER	SPR de Moncontour				SPR	projet potentiellement visible
MONCONTOUR		MdM	AER	Site de Moncontour et vallées avoisinantes				Site inscrit	en partie dans la ZIV
MONCONTOUR		MdM	AER	Tour Mognet	15e siècle	Tour Mognet et les restes de remparts y attenant	privé	IMH	projet potentiellement visible
MONCONTOUR	2 place Penthièvre	MdM	AER	Hôtel de Clézieux	17e siècle	Façade sur la place et toiture correspondante	privé	IMH	projet potentiellement visible
MONCONTOUR	rue du Temple	MdM	AER	Maison à fronton	18e siècle	Façades et toitures	privé	IMH	projet potentiellement visible
MONCONTOUR	6 rue des Dames	MdM	AER	Presbytère	17e siècle	Façades et toitures	associatif	IMH	projet potentiellement visible
MONCONTOUR	1 rue de Bel-Orient	MdM	AER	Ancien hôtel de Kerjégu	17e siècle	Porte et cheminée	communal	IMH	projet potentiellement visible
MONCONTOUR	rue du Docteur-Sagory ; rue du Champ-à-l'Avoine ; venelle Verdier	MdM	AER	Maisons	16e siècle, 17e siècle	Façades et toitures des deux maisons	communal	IMH	projet potentiellement visible
MONCONTOUR		MdM	AER	Porte du Faubourg Saint-Jean, ou Poterne Saint-Jean	14e siècle, 15e siècle	Porte du Faubourg Saint-Jean	communal	IMH	projet potentiellement visible

Tableau récapitulatif des édifices et sites protégés de l'unité paysagère présentant un potentiel enjeu patrimonial lié à la visibilité totale ou partielle de la ZIP - page 1/2



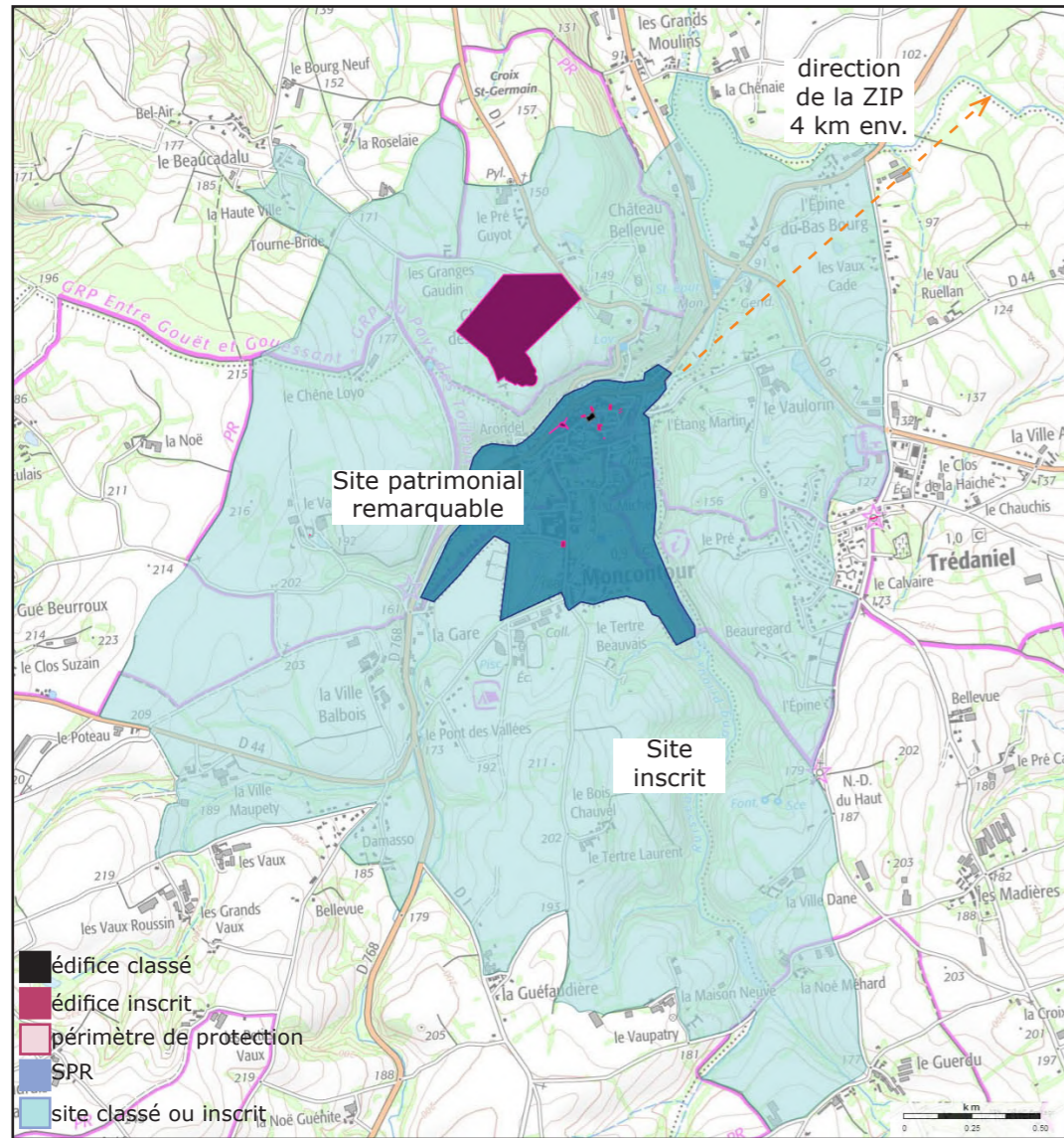
### III. CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

MONCONTOUR	rue du Bourg-Neuf; 12 rue Veillet-Dufrêche	MdM	AER	Ancien hôtel Veillet-Dufrêche	18e siècle	Façades et toitures	privé	IMH	projet potentiellement visible
MONCONTOUR	Place de Penthièvre	MdM	AER	Eglise Saint-Mathurin	16e siècle	Eglise	communal	CMH	projet potentiellement visible
PLEMY	Lieu-dit Vauclerc	MdM	AER	Manoir de Vauclerc	16e siècle, 17e siècle	Porte	privé	IMH	en limite de ZIV
QUESOY	Lieu-dit Bogard	MdM	AER	château de Bogard	4e quart 16e siècle, 17e siècle, 4e quart 18e siècle	Façades et toitures du logis et des communs 17s et 18s ; grand et petit salons	privé	IMH	projet potentiellement visible
QUESOY	Lieu-dit La Houssaye	MdM	AER	Château de la Houssaye	Milieu 18e siècle	Le colombier	privé	CMH	en limite de ZIV
QUESOY	Lieu-dit La Houssaye	MdM	AER	Château de la Houssaye	Milieu 18e siècle	Le château en totalité	privé	IMH	en limite de ZIV
QUESOY		MdM	AER	Château de la Fontaine-Saint-Père	18e siècle	Le château, à savoir : le logis 18e siècle et le corps de bâtiment liant le logis à l'ancien manoir, en totalité ; les façades et les toitures de l'aile en retour du logis principal, de l'ancien manoir dit "Le Couvent", de la bergerie et du pressoir ; les sols du jardin sud, de la cour, du verger et du potager avec leurs portails et les murs de clôture	privé	IMH	projet potentiellement visible
QUESOY		MdM	AER	Manoir de La Rocherousse	4e quart 16e siècle, 1ère moitié 17e siècle	Le manoir en totalité, y compris les murs de sa cour et les enceintes, les douves et le canal, les façades et les toitures des communs du 19e siècle, du pressoir et de la chapelle	privé	IMH	projet potentiellement visible
TREBRY		MdM	AER	Site de Bel Air				Site classé	projet potentiellement visible
TREDANIEL	Le Bourg	MdM	AER	Eglise Saint-Pierre et croix	16e siècle	Façade Sud ; Croix du 16e siècle	communal	IMH	projet potentiellement visible

Tableau récapitulatif des édifices et sites protégés de l'unité paysagère présentant un potentiel enjeu patrimonial lié à la visibilité totale ou partielle de la ZIP - page 2/2



## **LES EDIFICES ET SITES PROTEGES DE LA COMMUNE DE MONCONTOUR - Compléments apportés au dossier - octobre 2022 :**



Carte de localisation de l'ensemble des édifices et sites protégés - Atlas des Patrimoines. Les périmètres de protection ne figurent pas sur la carte afin de conserver une bonne lisibilité.

Moncontour est un village patrimonial, caractérisé par plusieurs niveaux de protection (développés et illustrés dans les pages suivantes) :

> **Le site inscrit de Moncontour et des vallées avoisinantes** s'étend sur environ 690 hectares, et comprend la totalité du territoire communal de Moncontour, une partie des territoires de Plémy, Hénon, et Trédaniel.

> **Le site patrimonial remarquable (= SPR) de Moncontour :** Cette zone comprend l'ensemble du territoire communal de Moncontour.

> **Plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques** se trouvent inclus dans ce site patrimonial remarquable et dans ce site inscrit. La plupart se situent dans le centre historique ; le Manoir de Vaclair est plus éloigné du bourg. L'analyse de leur sensibilité vis-à-vis du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot est présentée dans les pages suivantes.

Moncontour se caractérise également par une forte reconnaissance touristique :

> **Moncontour est labellisé «Plus beau village de France» :** «Située à 25 kilomètres au Sud de Saint-Brieuc, la cité médiévale de Moncontour est encore aujourd'hui ceinturée des imposants remparts des XIIIème et XIVème qui lui permettaient à l'époque de défendre Lamballe, capitale du Penthièvre. Tout comme sa voisine finistérienne de Locronan, jusqu'à la Révolution industrielle, Moncontour fut marquée par la production de Berlingue (toile de lin et de chanvre) exportée jusqu'aux Indes. De cette période florissante subsistent de belles demeures bourgeoises, l'hôtel de ville et l'église.» Extrait de [www.les-plus-beaux-villages-de-france.org](http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org)

> **Moncontour est également un village labellisé «Petite Cité de Caractère»**

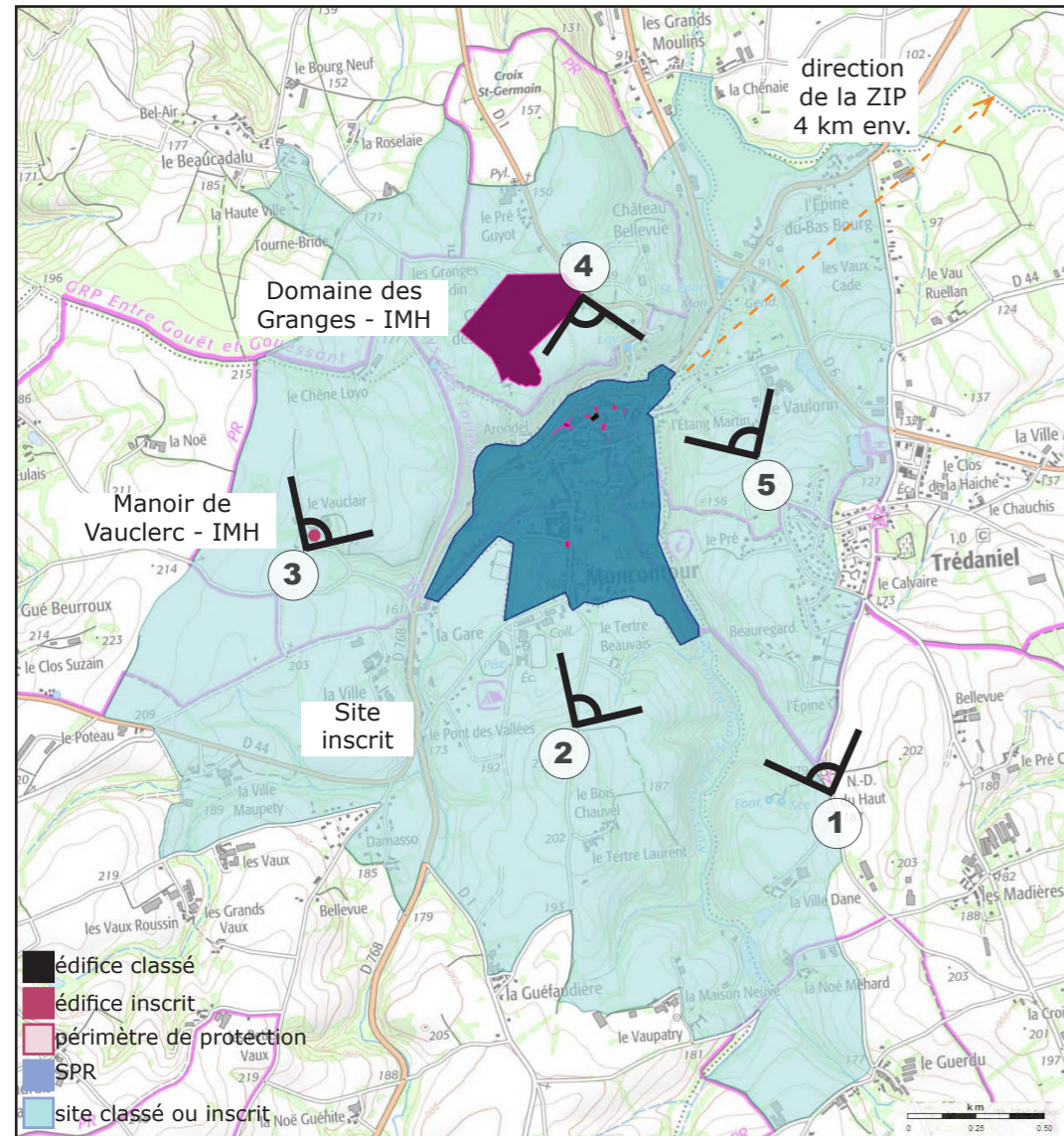
> **Une destination touristique :** «Au confluent de l'Evron et du Ruisseau de l'Etang, Moncontour a joué un important rôle militaire dès le 12e siècle. Elle est alors une des places fortifiées du Duché de Penthièvre. Après avoir subi sièges et assauts, la ville se tourne vers le commerce de toiles qu'elle exporte vers l'Espagne et les Indes ! Baladez-vous dans les ruelles et prenez le temps d'admirer les hôtels particuliers et les maisons légués par ces riches négociants. L'hôtel Clézieux et l'hôtel de Kerjégu, devenu aujourd'hui la mairie, en sont de très beaux exemples. (...) Coteaux, chemins, forêts et landes... La campagne environnante vaut la balade. De Moncontour, empruntez le chemin en sous-bois qui mène à la Chapelle Notre-Dame-du-Haut. A 20 minutes de marche, la vue sur la cité est remarquable.» Extrait de [www.tourismebretagne.com](http://www.tourismebretagne.com)

Plusieurs GRP convergent à Moncontour : le GRP au Pays des Toileux, le GRP entre Gouët et Gouessant, et le GRP Tour de Penthièvre Sud.

**La ZIP du projet du Ruisseau de Margot se situe à environ 4 kilomètres du centre-bourg historique de Moncontour.**



**LE SITE INSCRIT «MONCONTOUR ET VALLEES AVOISINANTES» ET LES EDIFICES PROTEGES QU'IL CONTIENT :**



> **Le site inscrit de Moncontour et des vallées avoisinantes** s'étend sur environ 690 hectares, et comprend la totalité du territoire communal de Moncontour, une partie des territoires de Plémy, Hénon, et Trédaniel. Il contient plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques dont la plupart se situe au sein du Site Patrimonial Remarquable (évoqué plus loin). Le **Domaine des Granges IMH**, au nord de Moncontour, et le **Manoir de Vauclair IMH** à l'ouest de Moncontour.

Le site inscrit se caractérise par un paysage vallonné, marqué par les structures végétales linéaires du bocage, des talus boisés, des parcelles agricoles de dimension plutôt moyenne, et les prémices du relief de contrefort du massif du Méné. Les perceptions visuelles sont donc tantôt limitées par les nombreux écrans formés par les structures végétales arborées (vue 1), tantôt dégagées quand le relief permet des vues panoramiques ponctuelles (vue 2).



1 Vue panoramique sur la chapelle ND du Haut à la limite est du site inscrit de Moncontour et des vallées avoisinantes

Carte de localisation de l'ensemble des édifices et sites protégés - Atlas des Patrimoines. Les périmètres de protection ne figurent pas sur la carte afin de conserver une bonne lisibilité.



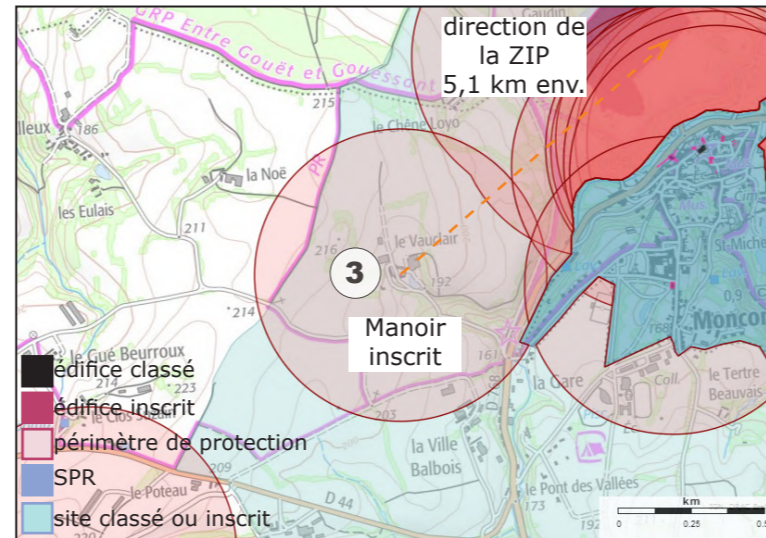
2 Vue panoramique sur le site inscrit de Moncontour et des vallées avoisinantes depuis le sud du bourg



**Le Manoir de Vauclair, inscrit** : «Restes d'un manoir qui dut être important. Tout autour de l'édifice existent des vestiges de bâtiments détruits, des substructions dont celle d'une tour ronde en avant de la cour, qui devait servir de défense. La porte est ornée de fleurons.»  
Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr).

Cet édifice se situe au cœur d'une exploitation agricole, dans le site inscrit de Moncontour et des vallées avoisinantes. C'est la porte qui est protégée au titre des Monuments Historiques ; elle se trouve sur la façade exposée au nord et ne s'ouvre donc pas en direction de la ZIP (au nord-est)

**La ZIP se situe à environ 5,1 km, sans visibilité possible depuis la façade nord du Manoir de Vauclair. Il n'y a donc aucune sensibilité particulière de cet édifice vis-à-vis du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot.**

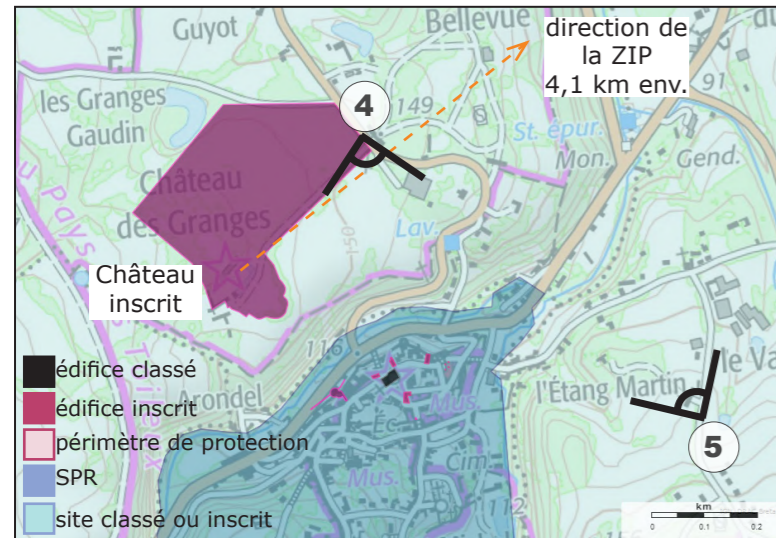


Carte de localisation de l'édifice protégé et son périmètre de protection - Atlas des Patrimoines



Vue sur la porte gothique du manoir de Vauclair, inscrite. Source : [www.plemy.fr](http://www.plemy.fr)





Carte de localisation de l'édifice protégé - Atlas des Patrimoines

Vue panoramique depuis l'entrée du Domaine des Granges, sur la D1

**Le Domaine des Granges, inscrit :** «Le château des Granges, reconstruit au début du 18e siècle par une famille de parlementaires, les Le Mintier, est une construction à pavillons d'angle comprenant trois niveaux. Ce fief, relevant de Moncontour, fut le berceau des Le Mintier, en Bretagne, dès le début du 14e siècle ; une pierre portant leur écusson, datant de 1312, le rappelle dans la façade du château actuel. La cour d'honneur, délimitée par des douves, communique avec la cour des communs, dont l'accès est marqué par deux pavillons d'entrée. La chapelle, attenante au château, a été construite au 19e siècle. Le jardin s'étend au nord du château et le parc au nord-est (parc de 14 hectares dont environ trois sont en jardin, vergers et tapis verts, et 11 en parc boisé s'organisant autour d'allées monumentales, d'une pièce d'eau et d'un étang). Ce parc que la tradition orale, le Grand Larousse Volume II et la Gazette illustrée des amateurs de jardins (1914) attribuent à Le Nôtre, a été malheureusement très endommagé par la tempête d'octobre 1987.» Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr).

Eléments protégés : le corps de logis et la chapelle, l'avenue, les communs et la cour (à l'exclusion de la ferme), l'orangerie, l'esplanade, la cour d'honneur, les douves, les jardins et le parc. Il n'est pas possible d'évaluer précisément l'étendue de l'ouverture panoramique depuis la façade du château, car elle est éloignée de l'espace public. Toutefois, la façade du château est visible depuis plusieurs points de vue, contrastant avec les coteaux boisés de la vallée de l'Evron. Cet édifice se situe également dans le Site inscrit de Moncontour et des vallées avoisinantes.

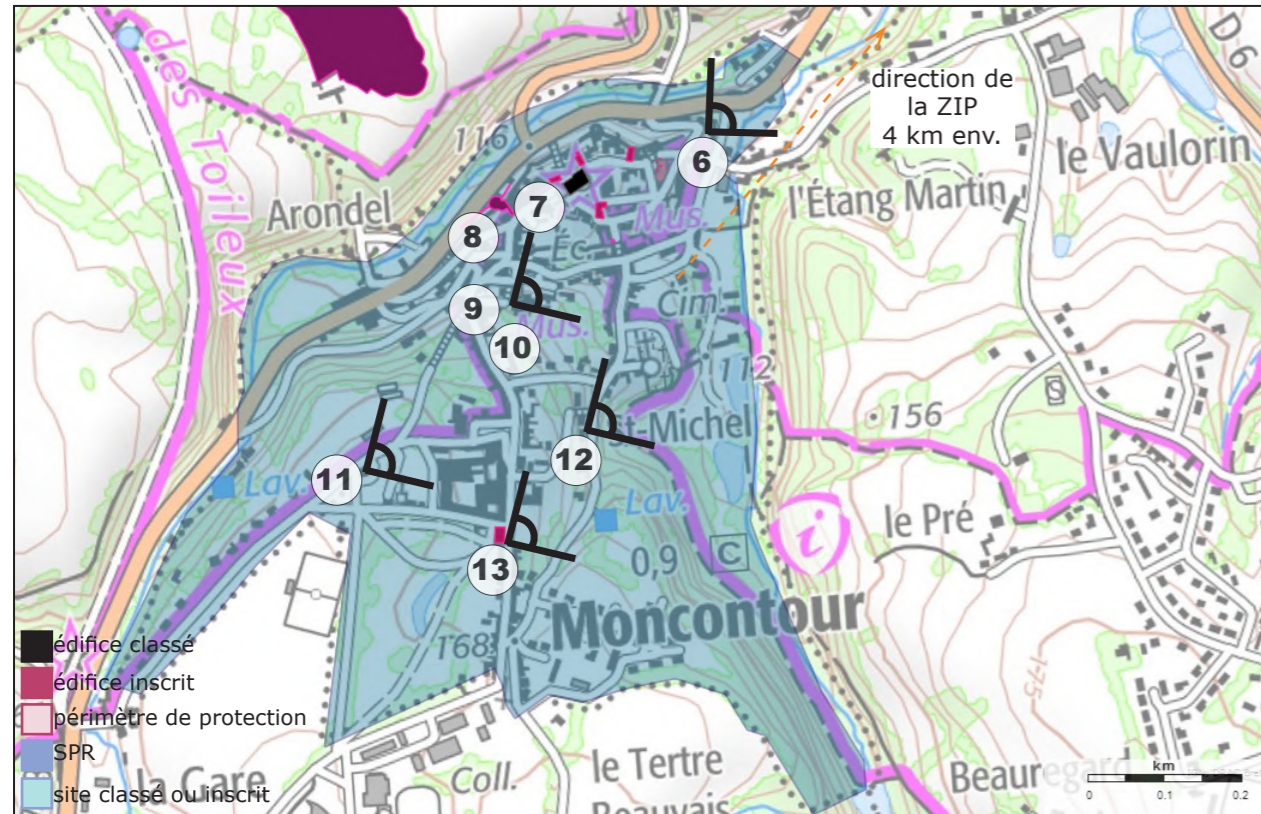
**La ZIP se situe à environ 4,1 km du Château des Granges, dans un angle de vue orienté au nord-est, à 90° par rapport à l'axe de vue nord-ouest->sud-est du parc et des terrasses. La sensibilité de ce château vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot est donc faible à modérée.**



Vue panoramique sur le village de Moncontour, et sur le Domaine des Granges à l'arrière, depuis Trédaniel, rue des Acacias



**LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE MONCONTOUR ET LES EDIFICES PROTEGES SITUES DANS LE BOURG DE MONCONTOUR :**



Le village de Moncontour constitue, dans la totalité de son territoire communal, un Site Patrimonial Remarquable. Il compte également plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques :

**A l'intérieur des remparts, au nord du bourg :**

- > La Tour Mognet et les restes de remparts y attachés, inscrite (vue 8)
- > La Porte du Faubourg Saint-Jean, inscrite (vue 9)
- > L'Hôtel de Clézieux, Place de Penthièvre, inscrit (vue 7)
- > L'Eglise Saint-Mathurin, Place de Penthièvre, classée (vues 7, 9, 10)
- > Le Presbytère, rue des Dames, inscrit
- > L'ancien Hôtel de Kerjégu, rue du Bel-Orient, inscrit
- > 3 Maisons situées dans les rues du Temple, du Docteur Sagory, du Champ-à-l'Avoine, inscrites

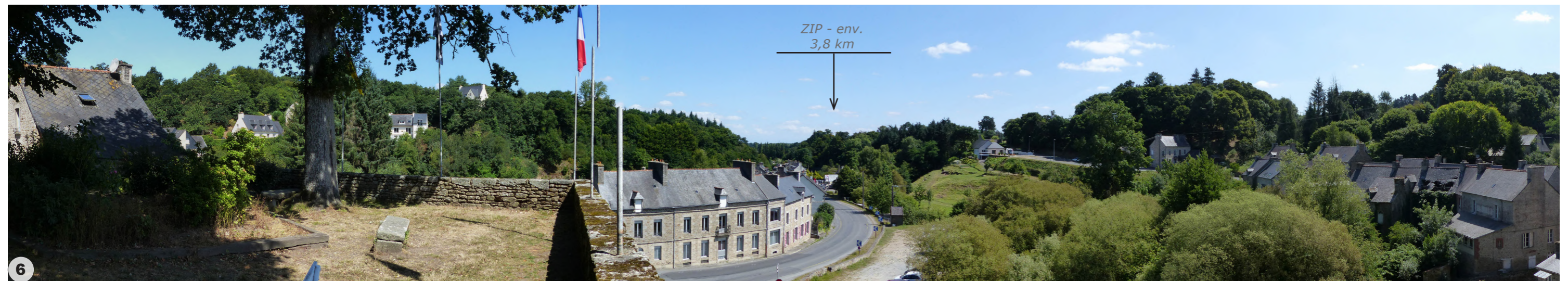
**Plus au sud du bourg :**

- > L'Ancien Hôtel Veillet-Dufrêche, rue du Bourg Neuf, inscrit (vue 13)

A l'intérieur des remparts de Moncontour, les rues sont étroites et il y a peu de vues dégagées sur le paysage environnant. C'est le long d'une partie des remparts que plusieurs vues «en balcon» s'ouvrent sur la vallée du ruisseau de l'Étang, et sur les coteaux boisés. Certaines de ces vues s'étendent au delà de l'horizon boisé, vers le nord-est.

**C'est dans cet angle de vue que se situe la ZIP du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot, à une distance d'environ 4 km.**

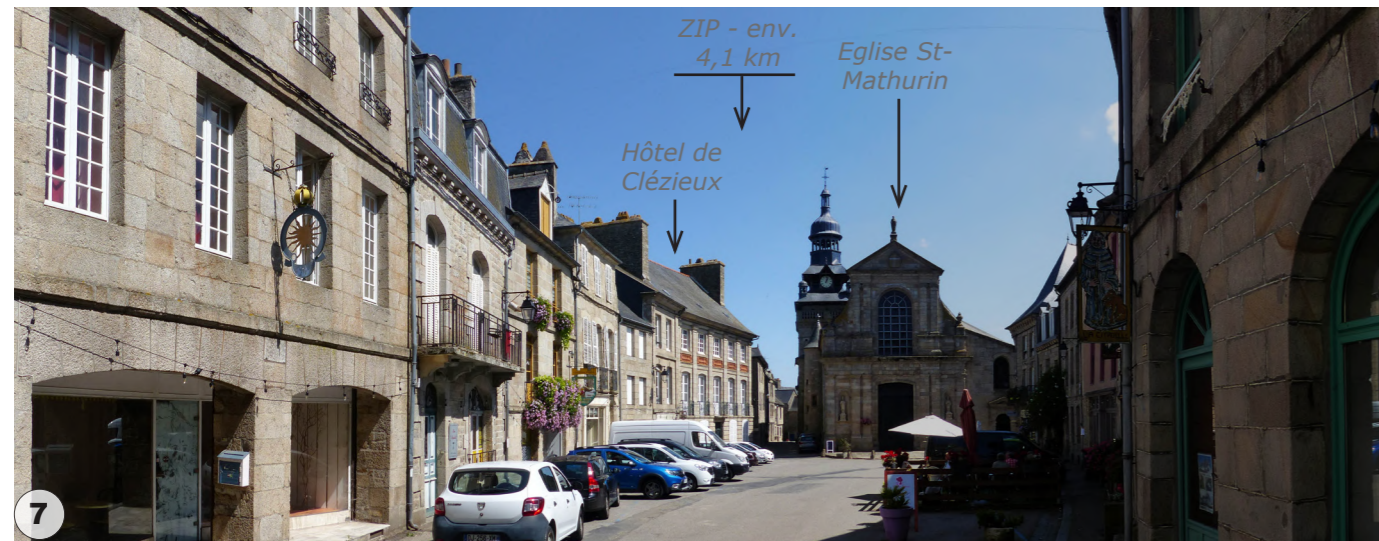
Carte de localisation des édifices et sites protégés - Atlas des Patrimoines  
Les périmètres de protection ne figurent pas sur la carte afin de conserver une bonne lisibilité.



Vue panoramique depuis le Jardin de l'Europe, à la limite nord-est des remparts, en éperon sur la vallée

Le Jardin de l'Europe occupe «la pointe» nord des remparts de Moncontour, en éperon sur la vallée de l'Évron. Depuis ce petit parc ombragé, la vue est dégagée vers les coteaux boisés et en partie habités. **Depuis ce point de vue, la ZIP se situe à environ 3,8 km, dans l'axe de la vallée. Les structures végétales arborées des coteaux limitent le dégagement de la vue dans cette direction, cependant, la situation de la ZIP dans l'axe de la vallée implique une sensibilité modérée vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot.**





7 Vue panoramique sur l'église Saint-Mathurin et l'Hôtel de Clézieux depuis la Place de Penthièvre



8 Vue panoramique sur les vestiges de la Tour Mognet et les remparts attenants, depuis la rue de la Victoire

**L'Eglise Saint-Mathurin, classée** : sa façade imposante et son clocher ornementé animent la Place de Penthièvre, au cœur du bourg ancien de Moncontour.

**L'Hôtel de Clézieux, inscrit** : «Lorsque Hoche arriva à Moncontour, en mars 1795, il séjourna dans la demeure d'un riche négociant, M. Latimier du Clézieux. Cette maison à pilastres et balcons en fer ouvragé a été découronnée de son toit à la Mansard et de son fronton triangulaire dans lequel s'enchaînait un cadran solaire. Le décor n'a pas changé depuis le passage de Hoche (salon orné de boiseries; peintures ; grande chambre au second ; escaliers intérieurs).» Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr). Éléments protégés : la façade sur la place et la toiture correspondante.

**La Tour Mognet et les remparts attenants, inscrits** : «Place forte remontant à des temps anciens et ayant connu divers appellations (Castrum Moncontorium ; Mons Consularis ; Mons Contoris ; Moncontour). Le tracé de l'enceinte actuelle remonte aux 11e et 12e siècles, mais l'origine de la forteresse est antérieure. L'ouvrage a subi d'importants travaux au 14e siècle, et plusieurs interventions ultérieures. La tour de l'ouest date du 13e ou 14e siècle. La tour Mognet, assise en partie sur celle de l'ouest, date de 1400. Au départ, l'enceinte n'avait qu'une porte pour les véhicules. A la fin du 14e siècle, ouverture d'une porte flanquée d'une tour, et formée de deux passages, pour piétons et voitures. Tour d'environ 10 mètres de diamètre d'où part la muraille qui la reliait anciennement à celle du donjon.» Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr).

Ces trois édifices protégés situés Place de Penthièvre et rue de la Victoire, dans le cœur du centre ancien de Moncontour (de même que 3 autres maisons et le presbytère, non visibles sur ces vues, également inscrits), se situent dans un environnement bâti dense et continu qui limite les vues dégagées vers le paysage environnant. **La ZIP du projet du Ruisseau de Margot se situe à environ 4 km de ces édifices du centre-bourg de Moncontour. Depuis ces points de vue, leur sensibilité vis-à-vis du projet de Bréhand reste très faible en raison du contexte bâti du village.**



9 Vue panoramique sur les remparts de Moncontour et sur la Porte du Faubourg St-Jean, depuis la Place de la Carrière

Depuis la Place de la Carrière, la vue est dégagée dans l'axe de la vallée du Ruisseau de l'Etang. On perçoit bien les remparts de Moncontour, avec la Porte du Faubourg Saint-Jean, inscrite, que l'on devine à l'arrière des maisons, ainsi que le clocher caractéristique de l'église Saint-Mathurin, classée, qui domine le centre-bourg historique.

**Depuis ce point de vue, la ZIP du projet de Bréhand se situe à environ 4,1 km, dans l'axe de la vallée. Les structures végétales arborées des coteaux limitent le dégagement de la vue dans cette direction, cependant, la situation de la ZIP dans l'axe de la vallée et l'effet de vue «en balcon» sur une partie du village impliquent une sensibilité modérée de ce point de vue vis-à-vis du projet.**





➔ Vue panoramique sur le village de Moncontour et sur le clocher de l'église Saint-Mathurin depuis le haut de la Place de la Clairière

Depuis la partie haute de la Place de la Carrière, qui voit s'étendre la zone de stationnement sur la pente du coteau, la vue est plutôt dégagée et s'étend au-delà des premiers-plans construits. On perçoit le paysage du Penthièvre, à l'arrière-plan, ainsi que le clocher caractéristique de l'église Saint-Mathurin, classée, qui domine le centre-bourg historique.

Un parc éolien est perceptible, à plus de 20 km à l'horizon : le parc Les Noës-la-Maritaine.

**Depuis ce point de vue, la ZIP du projet du Ruisseau de Margot se situe à environ 4,2 km, dans la partie dégagée du champ de vision. L'effet de vue «en balcon» sur une partie du village ainsi que la profondeur de vue dans l'axe de la ZIP impliquent une sensibilité forte de ce point de vue vis-à-vis du projet.**



➔ Vue panoramique depuis la rue du Moulin de Launay, vaste espace de stationnement au sud de la ville

Depuis la rue du Moulin de Launay, dans une zone de stationnement aménagée au sud des remparts de Moncontour, la vue se limite en partie aux premiers-plans arborés ; mais elle s'étend également ponctuellement vers des horizons lointains. Le clocher visible est celui de l'Hospitalité St-Thomas de Villeneuve ; il se situe dans le site patrimonial remarquable, mais ne bénéficie pas d'une protection au titre des Monuments Historiques. On ne perçoit pas la silhouette caractéristique du village depuis ce point de vue.

Un parc éolien est perceptible, à plus de 17 km à l'horizon : le parc Bel Air Plestan2.

**Depuis ce point de vue au dessus de la ville, la ZIP du projet du Ruisseau de Margot se situe à environ 4,5 km. Elle est masquée par des arbres du premier-plan, toutefois, depuis ce point haut, la vue panoramique est potentiellement vaste et profonde. La sensibilité de ce point de vue vis-à-vis du projet de parc éolien reste donc modérée.**





12 Vue panoramique depuis la rue de l'Abbaye, au sud du bourg de Moncontour

Depuis la rue de l'Abbaye, qui descend du coteau ouest du vallon du Ruisseau de l'Etang vers le centre-bourg de Moncontour, le champ de vision est cadré par les coteaux boisés, mais il s'étend dans un assez court angle de vue vers des horizons lointains. On devine une partie des éoliennes du parc de Saint-Alban, distantes de plus de 21 km.

Le clocher visible est celui de la Chapelle St-Michel ; elle se situe dans le site patrimonial remarquable, mais ne bénéficie pas d'une protection au titre des Monuments Historiques.

**Depuis ce point de vue, la ZIP se situe à environ 4,2 km. Elle est en partie masquée par le coteau boisé, mais se situe également en marge d'un angle de vue dégagé vers le paysage du Penthièvre. La sensibilité de ce point de vue vis-à-vis du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot reste donc modérée.**



13 Vue panoramique depuis l'Hôtel Veillet-Dufrêche, au sud du bourg de Moncontour

**L'Hôtel Veillet-Dufrêche, inscrit** : «L'hôtel a été édifié à la demande de Jean-Baptiste Veillet-Dufrêne qui dirigeait un important comptoir de ventes de toiles. L'aspect général du bâtiment, avec ses hautes cheminées, rappelle les malouinières. Les pièces sont ornées de boiseries réalisées à l'époque de la construction par des artisans ébénistes locaux. Ces boiseries intérieures témoignent de l'opulence régionale au 18e siècle.» Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr). Eléments protégés : les façades et les toitures.

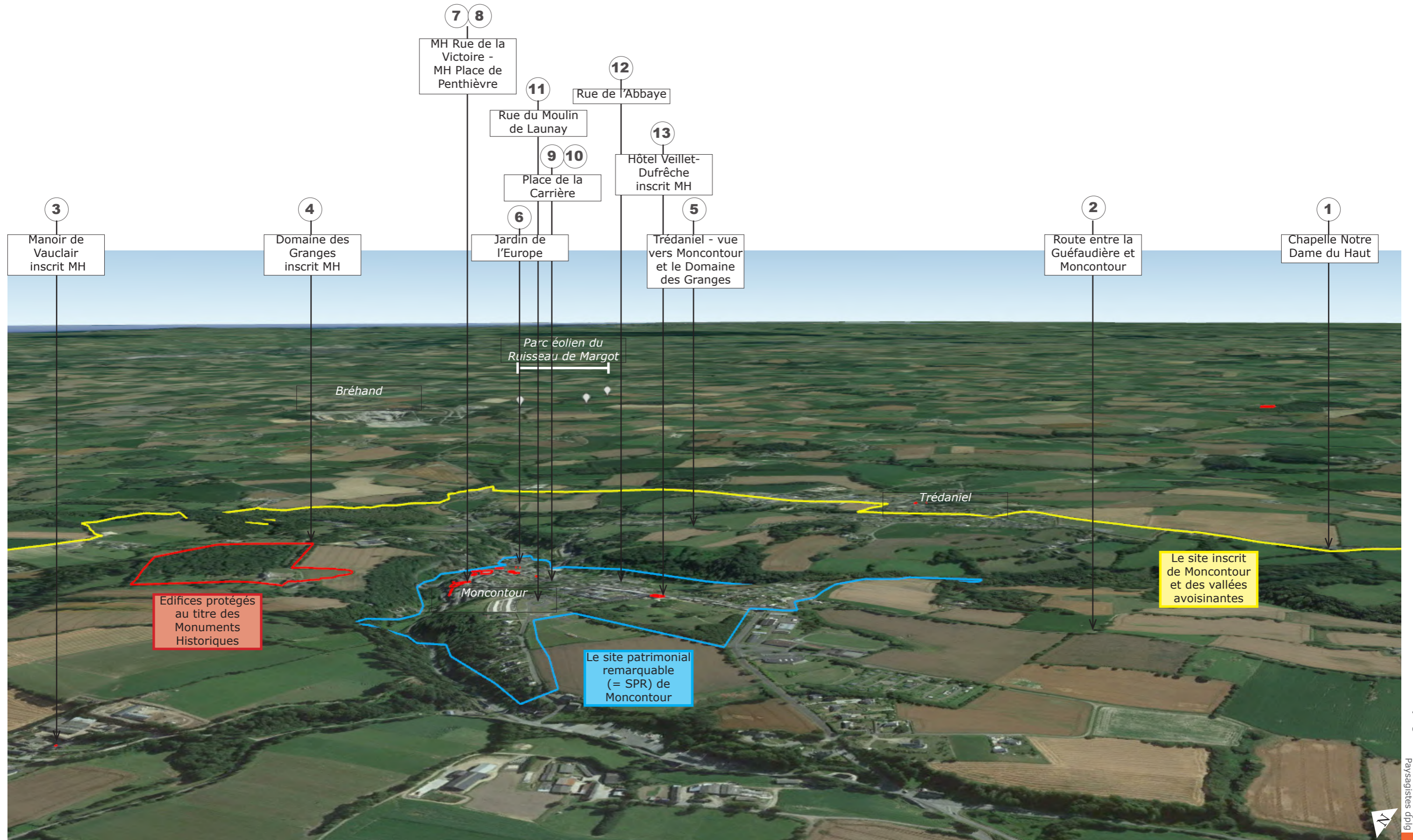
Cet édifice privé se situe au sud de la ville, sur un point haut du relief avec peu d'obstacles visuels aux premiers-plans ; il domine le paysage dégagé dans un large champ de vision qui s'étend vers un horizon lointain. La vue se dégage depuis la terrasse qui s'étend devant l'édifice, en retrait de la route descendant vers le bourg historique.

On devine une partie des éoliennes des parcs de Saint-Alban, Les Noës-la Maritaine, et Bel Air-Plestan2 à l'horizon, distants d'environ 17 km, et jusqu'à plus de 21 km.

**La ZIP se situe à environ 4,5 km, et occupe une partie dégagée et profonde du panorama. Depuis ce point de vue, la sensibilité vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot est forte en raison de l'effet de balcon sur le paysage et de la perception possible de la ZIP.**



**SYNTHESE DES POINTS DE VUE D'ANALYSE DES ENJEUX / DES SENSIBILITES / DES IMPACTS DEPUIS LE TERRITOIRE DE MONCONTOUR :**



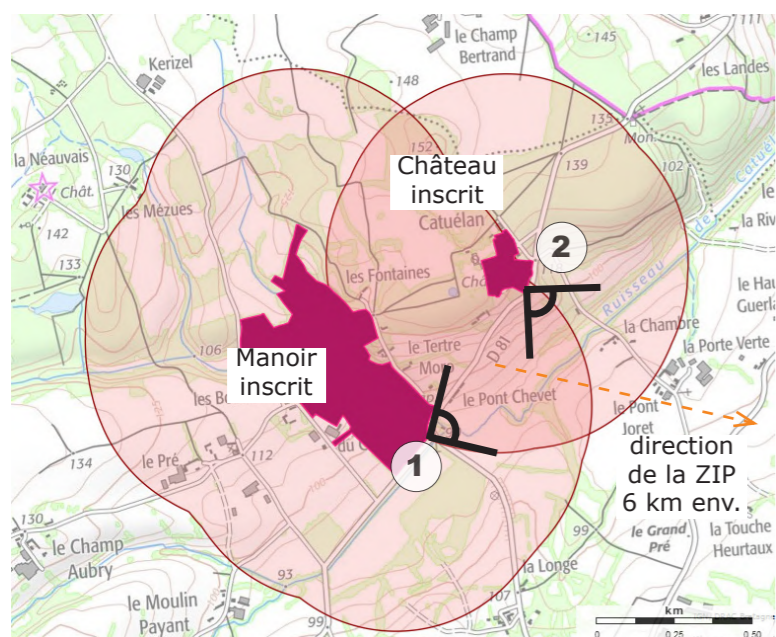
Vue oblique, avec effet de bloc paysager, localisant les vues panoramiques illustrant la sensibilité des éléments de patrimoine historique et paysager protégés de Moncontour vis-à-vis du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot. Source : Google Earth



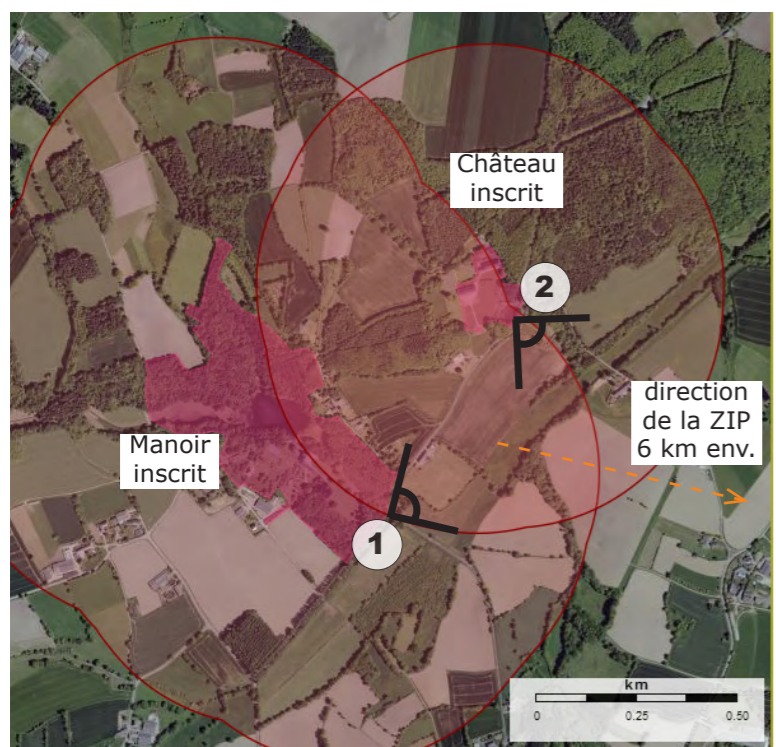
LOCALISATION DU POINT DE VUE	NIVEAU D'ENJEU	CARACTERISTIQUE PATRIMONIALE ET PAYSAGERE - VISIBILITE POSSIBLE VERS LE PROJET DU RUISSEAU DE MARGOT ?	SENSIBILITE VIS-A-VIS DU PROJET DU RUISSEAU DE MARGOT	ILLUSTRATION PAR UN PHOTOMONTAGE ?
<b>1 - chapelle Notre Dame du Haut</b>	Non protégée, en limite extérieure du Site Inscrit, élément du patrimoine identitaire local, sur une chemin de randonnée => <b>enjeu modéré</b>	Chapelle située dans un repli du relief, en contrebas de la route principale, et entourée de structures végétales arborées. Peu ou pas de visibilité vers le projet du Ruisseau de Margot.	<b>=&gt; Sensibilité modérée vis-à-vis du projet</b>	<b>Photomontage n°27</b> Un élément de patrimoine reconnu sur les contreforts du Massif du Méné situé dans le Site Inscrit de Moncontour.
<b>2 - Route entre la Guéfaudière et Moncontour</b>	Dans le Site Inscrit, axe secondaire de desserte locale => <b>enjeu modéré</b>	Un itinéraire à travers un paysage vallonné et des structures végétales linéaires bocagères. Des vues ponctuelles vers le paysage éloigné.	<b>=&gt; Sensibilité modérée à faible vis-à-vis du projet</b>	Pas d'illustration spécifique par un photomontage du fait de vues dégagées ponctuelles et du niveau de sensibilité vis-à-vis du projet.
<b>3 - Manoir de Vauclair, inscrit MH</b>	Porte d'entrée du Manoir protégée au titre des Monuments Historiques, également dans le Site Inscrit => <b>enjeu modéré</b>	L'élément protégé se trouve sur la façade exposée au nord et ne s'ouvre donc pas en direction du projet.	<b>=&gt; Pas de sensibilité vis-à-vis du projet</b>	Pas d'illustration spécifique par un photomontage du fait du niveau de sensibilité vis-à-vis du projet.
<b>4 - Domaine des Granges, inscrit MH</b>	Eléments protégés : corps de logis et chapelle, avenue, communs et cour (à l'exclusion de la ferme), orangerie, esplanade, cour d'honneur, douves, jardins et parc. Dans le Site Inscrit. => <b>enjeu fort</b>	Un environnement paysager forestier. Le projet se situe à environ 4,1 km, dans un angle de vue orienté au nord-est, à 90° par rapport à l'axe de vue nord-ouest->sud-est du parc et des terrasses. Une visibilité vers le projet reste néanmoins possible en marge des champs de vision .	<b>=&gt; Sensibilité modérée à faible vis-à-vis du projet</b>	Pas d'illustration spécifique par un photomontage du fait du niveau de sensibilité vis-à-vis du projet.
<b>5 - Trédaniel - vue vers Moncontour et le Domaine des Granges (rue des Acacias)</b>	Vue ponctuelle sur le village de Moncontour et sur la façade du Château du Domaine des Granges, dans le Site Inscrit => <b>enjeu modéré</b>	Le village de Moncontour se situe sur un éperon inséré entre 2 vallons profonds, avec des coteaux boisés. La façade du château des Granges se détache de cet ensemble forestier. Pas de covisibilité avec le projet depuis ce point de vue.	<b>=&gt; Pas de sensibilité vis-à-vis du projet</b>	Pas d'illustration spécifique par un photomontage du fait du niveau de sensibilité vis-à-vis du projet.
<b>6 - Jardin de l'Europe</b>	Dans le Site Inscrit, dans le SPR de Moncontour, à la pointe nord des remparts de la cité => <b>enjeu fort</b>	En éperon sur la vallée de l'Evron. Depuis ce petit parc ombragé, la vue est dégagée vers les coteaux boisés et en partie habités. Les structures végétales arborées des coteaux limitent le dégagement de la vue.	<b>=&gt; Sensibilité modérée vis-à-vis du projet</b>	<b>Photomontage n°28 présenté en hiver et en été</b>
<b>7-8 - MH Rue de la Victoire - MH Place de Penthievre</b>	Dans le Site Inscrit, dans le SPR, et aux abords de plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques => <b>enjeu fort</b>	Les édifices protégés dans le cœur du centre ancien de Moncontour se situent dans un environnement bâti dense et continu qui limite, depuis la rue, les vues dégagées vers le paysage environnant.	<b>=&gt; Sensibilité très faible vis-à-vis du projet</b>	Pas d'illustration spécifique par un photomontage du fait du niveau de sensibilité vis-à-vis du projet.
<b>9-10 - Place de la Carrière bas et haut</b>	Dans le Site Inscrit, dans le SPR, et aux abords de plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques => <b>enjeu fort</b>	Une des places depuis lesquelles la vue est en partie potentiellement dégagée vers le projet : en bas de la place, plus fréquentée en raison de commerces, la vue est limitée par les coteaux boisés ; contrairement à la partie haute occupée par un parking, et peu fréquentée.	<b>=&gt; Sensibilité modérée à forte vis-à-vis du projet</b>	<b>Photomontage complémentaire n°29 bis</b>
<b>11 - Rue du Moulin de Launay</b>	Dans le Site Inscrit, dans le SPR de Moncontour, mais en dehors du village => <b>enjeu modéré</b>	Zone de stationnement aménagée au sud des remparts de Moncontour, avec une vue relativement dégagée, mais toutefois ponctuée de nombreuses structures végétales arborées	<b>=&gt; Sensibilité modérée vis-à-vis du projet</b>	Pas d'illustration spécifique par un photomontage du fait de la situation du point de vue sur une aire de stationnement située en limite de la cité de Moncontour.
<b>12 - Rue de l'Abbaye</b>	Dans le Site Inscrit, dans le SPR de Moncontour, mais en limite du village patrimonial => <b>enjeu modéré</b>	Descente du coteau ouest du vallon du Ruisseau de l'Etang vers le centre-bourg de Moncontour. Le champ de vision est cadré par les coteaux boisés, et s'étend dans un assez court angle de vue vers des horizons lointains.	<b>=&gt; Sensibilité modérée vis-à-vis du projet</b>	Pas d'illustration spécifique par un photomontage du fait de la situation du point de vue sur une portion d'itinéraire en limite de la cité de Moncontour.
<b>13 - Hôtel Veillet-Dufrêche, inscrit MH</b>	Eléments protégés : les façades et les toitures. Dans le Site Inscrit, dans le SPR. => <b>enjeu fort</b>	Situé au sud de la ville, sur un point haut du relief avec peu d'obstacles visuels aux premiers-plans ; l'édifice domine le paysage dégagé dans un large champ de vision qui s'étend vers un horizon lointain. La vue se dégage depuis la terrasse qui s'étend devant l'édifice, en retrait de la route descendant vers le bourg historique.	<b>=&gt; Sensibilité forte vis-à-vis du projet</b>	<b>Photomontage n°29</b> Le projet est en partie visible dans un court angle de vue éloigné de plus de 4km. <b>=&gt; impact modéré à faible du projet depuis ce point de vue</b>



**LES EDIFICES PROTEGES SITUES SUR LA COMMUNE DE HENON :**



Carte de localisation des édifices protégés et leurs périmètres de protection - Atlas des Patrimoines



Localisation des édifices protégés et leurs périmètres de protection sur fond de photo aérienne - Atlas des Patrimoines

- édifice classé
- édifice inscrit
- périmètre de protection
- SPR
- site classé ou inscrit



Vue panoramique sur l'entrée du Manoir du Colombier, à Hénon

**Le Manoir du Colombier, inscrit :** «Le manoir date de 1450 et possède une tourelle d'angle remarquable, de la même époque, la façade est classique (XVIIe). Fondé par les Vesdelou de Bédée, son parc à l'origine était un parc à la française, remanié à la fin du XVIIIe en parc à l'anglaise. (...) C'est un ancien parc à la française labellisé «Jardin remarquable». La promenade dans le parc et les jardins dure environ 1 heure et demi. Celle-ci est riche en perspectives qui mettent en valeur de nombreuses plantes et arbres variés. Au cours de la visite, qui commence par la chapelle (XVème), abritée par un magnifique cèdre du Liban plusieurs fois centenaire, le visiteur, qui chemine parmi des hêtres, des chênes et autres arbres séculaires, pénètre dans la vallée de l'étang ou coule la rivière bordée de rhododendrons à la floraison étalée de fin Mars à fin Juin et où s'épanouissent d'exceptionnelles touffes de gunnérus» Extrait du site www.henon.fr. Eléments protégés : les façades et les toitures.

L'environnement paysager immédiat du Manoir se caractérise par d'importants bosquets, notamment à l'ouest et au sud-ouest du parc, dans la direction de la ZIP.

**La ZIP se situe à environ 6 km du Manoir du Colombier. Il n'y a pas d'ouverture dégagées en direction de la ZIP dans l'environnement immédiat du château. Il n'y a pas de sensibilité particulière de cet édifice vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot.**



Vue panoramique depuis la D81, sous la terrasse du Château de Catuelan

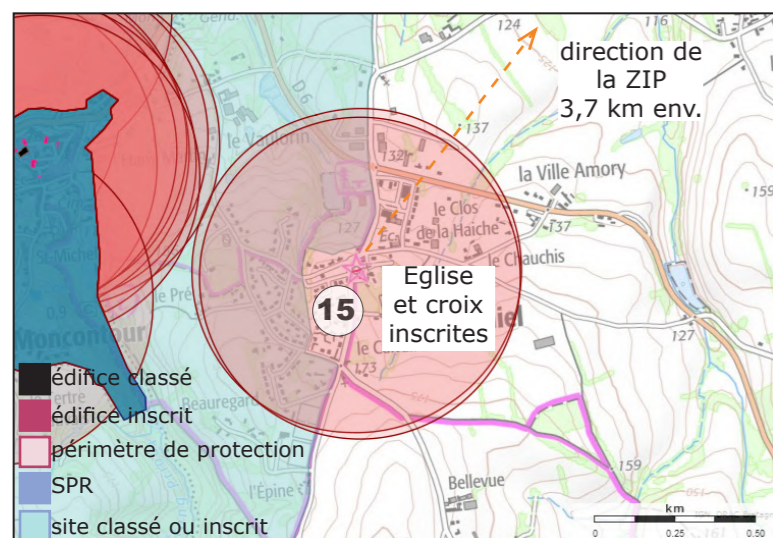
**Le Château de Catuelan** fut édifié au 18ème siècle. Il se caractérise notamment par un parc en terrasses qui domine la campagne Hénonnaise. Eléments protégés : les façades et toitures ; la porte à fronton et pilastre ; les terrasses ; le sol de la cour et les douves.

La vue qui s'ouvre dans la perspective nord->sud est en effet très large, et s'étend jusqu'aux reliefs du Massif du Méné. Depuis la D81 qui longe le sud de la propriété, en contre-bas de la terrasse, s'ouvre le même large champ de vision.

**La ZIP se situe à environ 6,1 km du Château de Catuelan. Elle n'est pas exactement dans l'axe de la perspective nord->sud des terrasses, mais se trouve en marge du vaste panorama. Aussi, la sensibilité vis-à-vis du projet de parc éolien du Ruisseau de Margot est modérée.**



## L'ÉGLISE ET LA CROIX, INSCRITES, A TRÉDANIEL :



Carte de localisation des édifices protégés et leurs périmètres de protection - Atlas des Patrimoines

Vue panoramique depuis la Place des Erables, à proximité de l'église inscrite de Trédaniel



**L'église de Trédaniel et la croix, inscrites** : L'église de Trédaniel domine le village, à une altitude d'environ 160 m. Les abords de cet édifice sont très dégagés, de sorte que la vue panoramique qui s'ouvre depuis la Place des Erables, cadrée par les premières habitations, est particulièrement profonde.

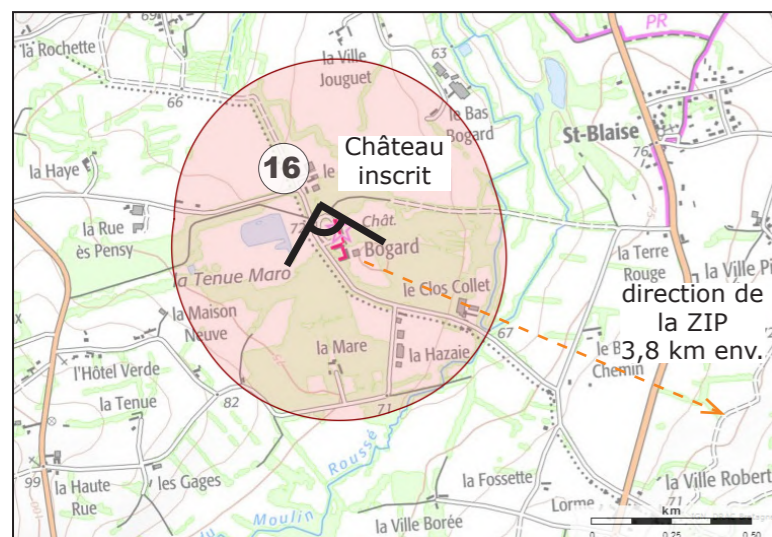
Éléments protégés : la façade sud, orientée côté jardin, et la croix qui se situe à l'arrière de l'église, dans un environnement arboré sans vue dégagée. Ces édifices se trouvent sur l'itinéraire du GRP entre Gouët et Gouessant.

**Depuis ce point de vue, la ZIP est distante de 3,7 km et se trouve dans le grand panorama qui s'ouvre, depuis la Place des Erables vers le nord-est. La partie protégée de l'église n'est pas orientée en direction de la ZIP ; la sensibilité vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot reste modérée à forte depuis les abords de cette église en raison de l'effet de belvédère sur le grand paysage.**

Vue panoramique sur la façade sud de l'église de Trédaniel, et sur la croix, éléments protégés.



## LE EDIFICES PROTEGES SITUES DANS LA COMMUNE DE QUESOY :



Carte de localisation de l'édifice protégé et son périmètre de protection - Atlas des Patrimoines

- édifice classé
- édifice inscrit
- périmètre de protection
- SPR
- site classé ou inscrit

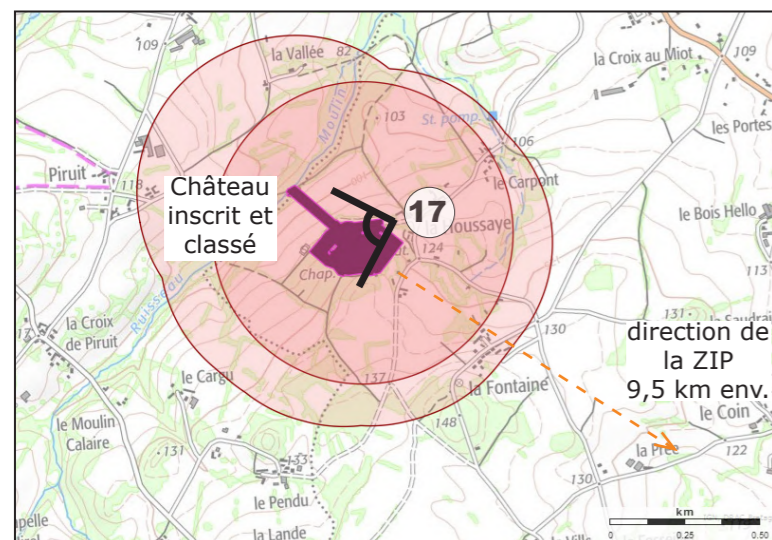


Vue panoramique sur le château de Bogard, à Quessoy

**Le Château de Bogard, inscrit :** «Bogard est le berceau de la famille du même nom, dont l'origine remonte au 13e siècle. Au début du 17e siècle, la terre passa aux Le Metayer puis aux de la Noue, famille connue par une succession ininterrompue de conseillers au Parlement. Le château est constitué d'un pavillon au sud, vestige de constructions de la fin du 16e siècle, d'un corps de bâtiment du 18e siècle. Les communs les plus anciens datent de 1656. Du côté est subsistent les formes et allées d'un jardin au tracé romantique créé au début du 19e siècle.» Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr). Eléments protégés : les façades et toitures du logis et des communs 17s et 18s ; le grand et le petit salons.

L'environnement paysager immédiat du Château de Bogard se caractérise par d'importants bosquets et boisements, notamment à l'est et au sud-est du parc, dans la direction de la ZIP.

**La ZIP se situe à environ 3,8 km du Château de Bogard. Il n'y a pas d'ouverture dégagée en direction de la ZIP dans l'environnement immédiat du château. Il n'y a pas de sensibilité particulière de cet édifice vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot.**



Carte de localisation de l'édifice protégé et son périmètre de protection - Atlas des Patrimoines

- édifice classé
- édifice inscrit
- périmètre de protection
- SPR
- site classé ou inscrit



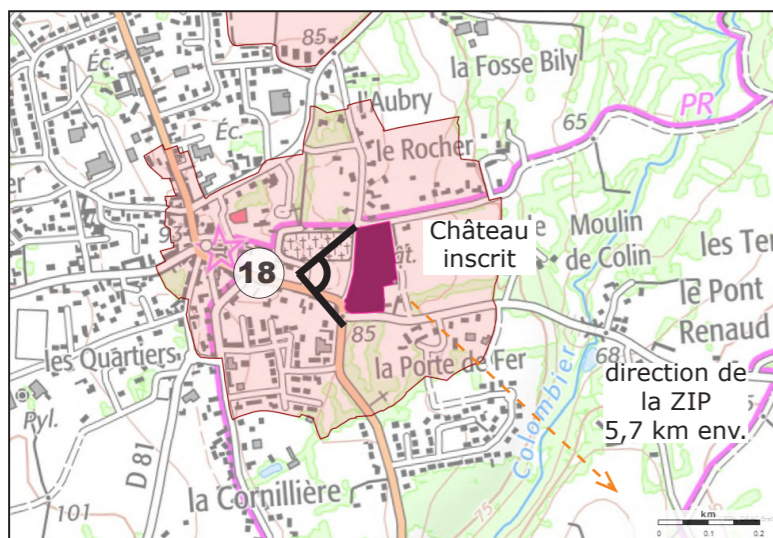
Vue panoramique sur les abords du Château de la Houssaye, à Quessoy

**Le Château de la Houssaye, partiellement inscrit et classé :** «Château édifié vers 1750. Le colombier, la chapelle et l'ancien manoir réutilisé comme bâtiment agricole témoignent de l'existence d'un château antérieur. A l'intérieur, deux salons possèdent un décor de boiseries. Une salle-à-manger est décorée de lambris à moulures courbes et d'une cheminée en bois. Le château se trouve dans un parc recomposé au début du 20e siècle, comprenant une perspective, un jardin à la française, un potager et un ancien verger.» Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr).

Eléments protégés : le colombier et le château en totalité. L'environnement paysager immédiat du Château de la Houssaye se caractérise par d'importants bosquets, notamment au sud-est du parc, dans la direction de la ZIP.

**La ZIP se situe à environ 9,5 km du Château de la Houssaye. Il n'y a pas d'ouverture dégagée en direction de la ZIP dans l'environnement immédiat du château. Il n'y a pas de sensibilité particulière de cet édifice vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot.**





Carte de localisation de l'édifice protégé - Atlas des Patrimoines

- édifice classé
- édifice inscrit
- périmètre de protection
- SPR
- site classé ou inscrit

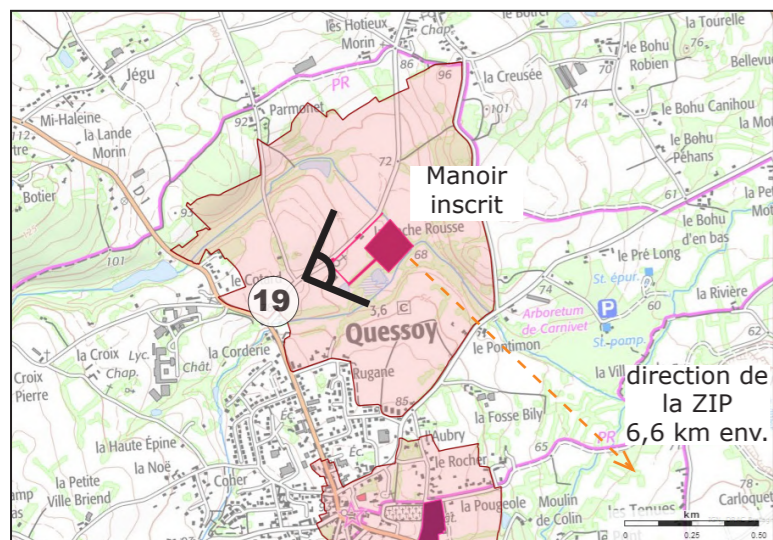


Vue panoramique sur le château de la Fontaine Saint-Père, à Quessoy

**Le Château de la Fontaine Saint Père, inscrit :** «Domaine composé d'un logis daté de 1773 greffé sur un ancien manoir et qui forme une aile en retour. Le château possède deux étages carrés et un logis sous combles. Le logis du 18e siècle a conservé l'essentiel de son décor de boiseries. Un second manoir, dit «le couvent», se situe au sud du château, avec une façade reprise en 1667. L'ancien verger s'étend à l'est, et le potager au nord.» Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr). Eléments protégés : Le château ; les façades et les toitures de l'aile en retour du logis principal, de l'ancien manoir dit «Le Couvent», de la bergerie et du pressoir ; les sols du jardin sud, de la cour, du verger et du potager avec leurs portails et les murs de clôture.

Le château se situe à la limite est du centre-bourg de Quessoy, dans un environnement paysager immédiat plutôt ouvert.

**La ZIP se situe à environ 5,7 km du Château de la Fontaine Saint Père. Dans ce contexte paysager plutôt ouvert, la ZIP est masquée par les structures végétales arborées du parc du château ; la sensibilité reste faible vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot.**



Carte de localisation de l'édifice protégé - Atlas des Patrimoines

- édifice classé
- édifice inscrit
- périmètre de protection
- SPR
- site classé ou inscrit



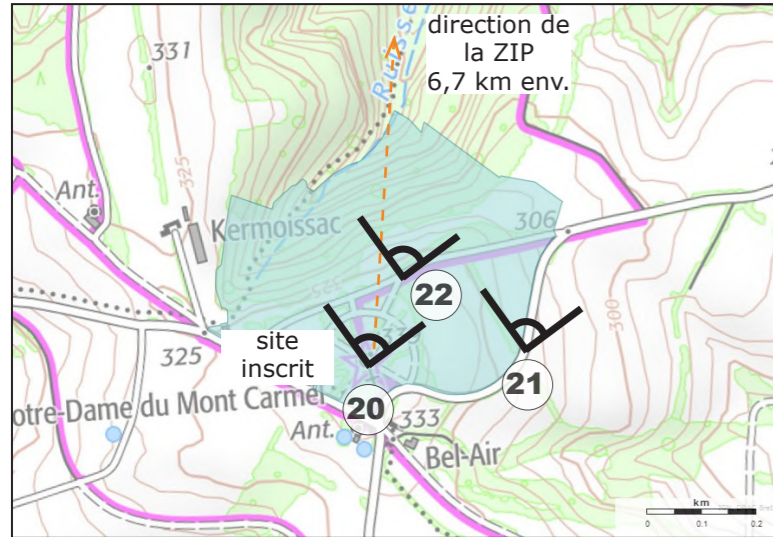
Vue panoramique à l'approche du Manoir de la Rocherousse et de la chapelle attenante, à Quessoy

**Le Manoir de la Rocherousse, inscrit :** «Ensemble fortifié construit en deux temps, fin 16e début 17e siècle, et constitué d'un corps de logis entouré d'enceintes défensives cantonnées de tours. Différentes dépendances sont encore réparties à l'intérieur et à l'extérieur des douves (pavillon d'entrée, chapelle, pressoir, moulin...). Travaux au cours du 19e siècle, avec disparition des tours accolées à la façade orientale du manoir.» Extrait du site [www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr). Eléments protégés : Le manoir en totalité, y compris les murs de sa cour et les enceintes, les douves et le canal, les façades et les toitures des communs du 19e siècle, du pressoir et de la chapelle. L'environnement paysager immédiat du Manoir de la Rocherousse se caractérise par des masses boisées continues autour du domaine, notamment au sud-est du parc, dans la direction de la ZIP. Seule la chapelle est bien visible de la route.

**La ZIP se situe à environ 6,6 km du Manoir de la Rocherousse. Les ouvertures dégagées en direction de la ZIP sont rares dans l'environnement immédiat du manoir. La sensibilité de cet édifice est faible vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot.**



## LE SITE DE BEL-AIR, SITE CLASSE :



Carte de localisation du site protégé - Atlas des Patrimoines

- édifice classé
- édifice inscrit
- périmètre de protection
- SPR
- site classé ou inscrit

**Le site classé de Bel-Air :** «Le mont Bel-Air est le point culminant du département français des Côtes-d'Armor, avec 339 mètres d'altitude. (...) Au sommet se trouve la chapelle Notre-Dame du Mont-Carmel (ou Notre-Dame de Bel-Air) érigée entre 1855 et 1862.» Extrait du site [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org).

Ce site, reconnaissable au loin par les antennes qui le caractérisent, et qui en font un point de repère très présent dans le grand paysage, a fait l'objet d'un vaste projet de restauration ; les travaux ont commencé en 2000 : «La communauté de communes consciente de la nécessité d'assurer la pérennité du site fortement dégradé (suite à la tempête de 1987), s'est engagée dans le renouvellement de la hêtraie en trois phases successives s'échelonnant de 2000 à 2003 comprenant l'exploitation, la replantation de hêtres et les aménagements paysagers (parkings, allées sablées, haies...). Le Mont Bel Air, élément fort du patrimoine, recevra ainsi un aménagement à la hauteur du site, gage d'un nouveau attrait auprès des visiteurs.» Extrait du panneau explicatif implanté sur le site (ci-contre à droite).

Aujourd'hui, l'environnement paysager du site de Bel-Air voit la plantation de hêtre bien installée : les alignements forment plusieurs perspectives, mais constituent également des écrans visuels qui limitent les vues dégagées vers le paysage du Penthièvre et vers la ZIP (notamment quand la végétation est en feuille, mais également en période hivernale). Plusieurs GRP convergent au sommet du Mont Bel Air : le GRP au pays des Toileux, le GRP entre Gouët et Gouessant et le GRP Tour de Penthièvre.

**La ZIP se situe à environ 6,7 km du sommet du Mont Bel Air. La sensibilité est modérée à faible vis-à-vis du projet du Ruisseau de Margot car les vastes panoramas possibles depuis le site tendent à se refermer notamment autour de la Chapelle Notre-Dame du Mont Carmel.**



Vue panoramique depuis la Chapelle Notre-Dame du Mont Carmel, avec le réaménagement d'allées et les plantations de hêtres (vue hivernale)



Vue sur la Chapelle Notre-Dame du Mont Carmel

Vue panoramique depuis la Chapelle Notre-Dame du Mont Carmel, avec le réaménagement d'allées et les plantations de hêtres (vue estivale)